

Réf: Dossier N° 032512

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AURORE-MARIE MULTI-SERVICES » en abrégé « AMS »

Siège social Abidjan, Koumassi, AKLOMIABLA EN FACE DE LA
BRIGADE DE GENDARMERIE, Lot 57, Ilot 246

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 20/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURORE-MARIE MULTI-SERVICES »

en abrégé « AMS »

Objet : Enlèvement et traitement des déchets industriels privés banals et dangereux, livraison de marchandises, courtage, gardiennage, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, AKLOMIABLA EN FACE DE LA
BRIGADE DE GENDARMERIE, Lot 57, Ilot 246

Dirigeant(s) : Mme GOZE CECILE EPSE LENGAGNE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05105 du 08/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25075/GTCA/RC/2021 du 08/09/2021

